



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
Région Asie-Pacifique

Vientiane, le 26-28 mars 2008. La coopération interparlementaire et la langue française à l'ordre du jour de la III^e réunion de la région Asie-Pacifique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

La III^e Assemblée de la région Asie-Pacifique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est tenue à Vientiane (Laos) du 26 au 29 mars 2008, à l'invitation de la section laotienne et de son président, **Dr. Koukéo Akhamontry**, député, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères et Chargé de mission de la région Asie-Pacifique.

L'Assemblée a retenu comme thèmes de travail « *La coopération interparlementaire* » et « *La langue française* ».

Les parlementaires des **sections du Laos**, section hôte, **du Cambodge**, **du Vietnam** et un représentant de la **section française** ont participé à ces assises.

La cérémonie d'ouverture a été inaugurée par l'allocution de son excellence **Mme Pany Gnathouatou**, Vice-présidente de l'Assemblée nationale du Laos, suivi de la présentation du message du Président de l'APF, **M. Guy Nzouba Ndama**, Président de l'Assemblée nationale du Gabon, et celui du Secrétaire général parlementaire de l'APF, **M. Jacques Legendre**, Sénateur de la République française.

La Réunion s'est poursuivie en session plénière avec la présentation du rapport d'activité du Chargé de mission de la Région Asie-Pacifique, le **Dr. Koukéo Akhamontry**, et par les rapports d'activité des Présidents de délégation des sections membres : **M. Mom Chim Huy** (Cambodge), **M. Ngo Anh Dung** (Vietnam) et **Mme Pr. Dr Bounnhong Boupha** (Laos). Cette séance plénière s'est terminée par les interventions liminaires des invités, notamment celle de **M. Simon Loueckhote**, Sénateur de la République française (Nouvelle-Calédonie) dont la section est invitée à titre d'observateur.

Table ronde 1 – *La coopération interparlementaire*

La table ronde sur le thème de la « **La coopération interparlementaire** » a été présidée par **S.E.M. Ngo Anh Dung** (Vietnam) qui a invité **Mme Bangone Sayalath**, députée du Laos, à être rapporteur.

Les débats ont notamment soulevé la nécessité de mieux coordonner et rendre efficace les interventions de coopération interparlementaire, tant pour la formation que pour le renforcement des parlements. L'APF peut jouer à ce titre un rôle d'interface pour coordonner les interventions de ses membres au sein de la région Asie-Pacifique.

Les participants ont également noté que les actions de formation doivent aussi porter sur la connaissance des autres autorités comme le Conseil constitutionnel et la Cour des Comptes, afin de mieux insérer le Parlement dans la cadre institutionnel.

Table ronde 2 – *La langue française*

Le Président de la table ronde sur la « **Langue française** », **S.E.M. Mom Chim Huy** (Cambodge) a suggéré l'examen de trois points concernant cette thématique :

- l'aspect constitutionnel, politique et juridique du développement de la langue française;
- l'état du français dans le contexte national et régional;
- les solutions à prendre pour améliorer la diffusion du français et son enseignement.

Les participants ont débattu de diverses suggestions pour promouvoir l'usage de la langue française dans la région afin qu'elle ne soit pas limitée à une classe d'âge particulière. Ces actions prioritaires méritant d'être prises en considération sont les suivantes :

1. Promouvoir la langue française à travers le projet de VALOFRASE avec le soutien de l'OIF, de l'AUF, du Ministère français des Affaires Etrangères et d'autres pays francophones.
2. Promouvoir le renforcement des compétences linguistiques et techniques en français des parlementaires francophones, y compris le renforcement des sections nationales de l'APF dans chaque pays.
3. Renforcer la qualité de l'enseignement de la langue française et de l'enseignement en français d'une manière plus adéquate à travers la formation des professeurs, des formateurs et des chercheurs.
4. Examiner la possibilité d'introduire l'enseignement du français comme deuxième langue vivante étrangère « LV2 » dans le secondaire, ceci pour permettre aux apprenants de la langue anglaise de disposer en outre du français ; les apprenants du français peuvent apprendre l'anglais comme deuxième langue vivante étrangère.
5. Développer, en liaison notamment avec l'Agence universitaire de la Francophonie, l'offre de formations en français dans les pays membres de l'APF en s'efforçant de concentrer cette offre dans les filières qualifiantes offrant des débouchés professionnels dans les pays concernés
6. Augmenter l'offre de bourses d'études et de stages en France ou dans les pays francophones de par le monde à l'attention des étudiants et des professeurs francophones.
7. Chercher à créer des débouchés francophones en vue de l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi.
8. Accorder des facilités de visas scolaires aux jeunes francophones dont les parents disposent des moyens pour les envoyer faire des études en France ou dans d'autres pays francophones.
9. Présenter le français comme un vecteur de la diversité culturelle.

Les parlementaires de la région Asie-Pacifique ont ainsi affirmé haut et fort que le français est un héritage commun et une tradition linguistique qui doit être préservée dans la région.

Les comptes-rendus des deux tables rondes ont été adoptés lors de la session plénière de clôture. Il a également été décidé d'inviter aux prochaines réunions le directeur du bureau régional Asie-Pacifique de l'Organisation internationale de la Francophonie (BRAP). La résolution de la 20^{ème} Assemblée régionale Europe sur les politiques migratoires dans l'espace francophone européen a été soumise aux délégués pour une éventuelle discussion d'ici la Session de l'APF qui se tiendra à Québec en juillet 2008. Il a enfin été proposé de tenir la prochaine réunion de la région Asie-Pacifique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en 2009 au Vanuatu.